



QUAND UN PARTENARIAT ABOUTIT ET TIRE VERS LE HAUT TOUT UN SECTEUR

Le rapprochement d'EDF Branche Energie et du GEPI (Groupe des Entrepreneurs de Peinture Industrielle) vient d'aboutir à la création de la **Qualification Revêtement Béton (QRB)** exigible pour les réalisations de travaux neufs et de maintenance sur les sites nucléaires. EDF industriel exigeant sur la qualité des réalisations, la sécurité et la sûreté, conduit nos entrepreneurs à posséder des personnels intervenant formés, compétents et maîtrisant les exigences d'EDF.

Le maintien en production des sites nucléaires nécessite des personnels intervenants qui maîtrisent les différentes techniques de revêtements et connaissent les exigences d'EDF.

Un Comité d'évaluation QRB, réunissant EDF et le GEPI, a donc été créé pour mettre en place cette nouvelle Qualification.

Sur la base d'un référentiel élaboré en commun et d'une semaine de formation, sanctionnée par un examen final, en intra ou dans un centre de formation reconnu par la Profession, avec des cours théoriques et des exercices en situation sur le chantier école, les candidats peuvent obtenir la Qualification QRB Revêtement Béton; avec trois jours supplémentaires de formation et un examen final les candidats peuvent obtenir la Qualification QRB Revêtement Béton option Stratification.

Le jury composé d'un représentant EDF, partenaire dans cette initiative, en la personne de Monsieur Jean-Michel TERRIOL, ingénieur au Ceidre (Centre d'expertise et d'inspection dans les domaines de la réalisation et de l'exploitation) département TEGG à AIX en Provence et du délégué général du GEPI en la personne de Monsieur Patrick ROBERT délibère pour l'attribution de cette qualification.

La qualification QRB s'adresse aux personnels d'exécution des Entreprises de peinture adhérentes du GEPI, lequel assure l'ensemble de la gestion administrative des dossiers ainsi que la diffusion des certificats.

La qualification QRB atteste, nominativement, de la compétence de la personne attachée à l'entreprise. Elle n'est pas transmissible d'une entreprise à une autre.

Cette formation qualifiante et valorisante permet aux Entreprises et à leur personnel de proposer à EDF Branche Energie l'assurance d'une bonne prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain, au cas par cas, pour un meilleur service.

La sécurité et la sûreté de certaines parties d'installations en dépendent et les entreprises intervenant dans ce secteur y participent chaque jour.